

Mairie de Crégols
Procès verbal de la séance du conseil municipal
du 4 juin 2026

Présents : Didier Pech, Anne-Marie Delbos, Luc Weiss, Sophie Conquet, Jean-Paul Bernard, Isabelle Jonas, Dimitri Leduc, Marie-Chantal Malgoire

Absents : --

Pouvoirs : --

Secrétaire de séance : Isabelle Jonas

Convocation et ordre du jour du 28/05/2026

La séance est ouverte à 16 h sous la présidence de Didier Pech.

1. Approbation du procès verbal de la séance du 28 avril 2026

Approuvé à l'unanimité.

2. Délibérations

Délibération 1 : Personnel administratif : Création du poste d'augmentation temporaire d'activité.

Cela afin de permettre le passage des connaissances avec la nouvelle personne au poste de secrétaire de mairie avant le départ de Marie-Chantal Malgoire le 16 juillet 2026.

Approuvée à l'unanimité.

Délibération 2 : Commission communale des impôts directs (CCID) – nomination des délégués.

La CCID est composée de 7 membres : le maire ou l'adjoint délégué, président, et 6 commissaires (et 6 suppléants). Les 6 commissaires, et leurs suppléants en nombre égal, sont désignés par le directeur régional/départemental des finances publiques (DR/DFiP) sur une liste de 24 contribuables, dressée par le conseil municipal. Le rôle de cette commission est donné en détail au lien suivant :

<https://www.collectivites-locales.gouv.fr/gerer-les-finances-publiques-locales/fiscalite-locale/fiscalite-directe-locale/les-commissions-des-impots-directs>

Approuvée à l'unanimité.

Délibération 3 : Affaires scolaires. Demande de participation financière des écoles de Tour de Faure et de Varaire-Concots

3 subventions sont accordées (voyage scolaire de l'école de Tour de Faure, Kermesse du 24 juin 2026 de l'école de Tour de Faure et Tombola de l'école de Varaire-Concots)

Approuvée à l'unanimité.

3. Questions diverses

- Urbanisme – Annulation du PLUi par jugement du tribunal administratif suite à des recours et des irrégularités constatées par le juge. La commune de Crégols revient en carte communale pour les règles d'urbanisme. Un appel a été déposé par les communes de la Communauté de Communes et la procédure risque d'être longue (au moins 3 ans).
- Sitcom et SESEL compte-rendu des réunions. Élection du président du SESEL Didier Pech.
- Acquisition du logement social – Des devis pour la rénovation ont été reçus. Possibilité de travailler avec l'établissement Foncier Public à étudier.
- Chemin Karstique : la journée citoyenne du 6 juin a été annulée, à reprogrammer.
- Formation 1^{ers} secours. L'assurance Groupama peut prendre en charge les frais. À contacter.
- Antenne SFR : demander par écrit à la préfecture que le site « Bourg » dans le nouvel arrêté du 25 mars 2026 est bien en remplacement du site « Trégoux ». Par ailleurs, il a été proposé par CIRCET (prestataire SFR) de poser un pylône de l'autre côté du Lot face au Bourg à Tour de Faure. Une réunion avec la préfecture est prévue fin juin sur ce dernier point.
- Le plan du cimetière a été mis à jour.
- Des panneaux de limitation de vitesse à 30 km/h vont être posés à l'entrée du bourg afin de protéger les riverains. Un arrêté municipal permanent est prévu.
- Des racks à vélos vont être installés dans le Bourg et une ruelle a été refaite en béton lavé.
- Réserves incendie : à installer aux Bories et grillage à aménager à Trégoux pour le bon passage du tuyau des pompiers.
- Une première réunion est prévue vendredi 26 juin à 14h pour le projet de mise à jour du PCS (Plan communal de Sauvegarde). Le PCS, outil de gestion des crises des communes, permet de préparer la réponse à tout type d'évènements pouvant impacter la population, quelle qu'en soit la nature (accident, phénomène météo, inondation, etc.). Infos ici : <https://www.securite-civile.interieur.gouv.fr/reagir/comment-se-preparer-face-aux-risques/plans-communaux-et>
- Prochain conseil municipal : Mardi 7 juillet à 16h

La séance est levée à 18h30.

Le Maire,


La Secrétaire de séance,

